#

* Datum : 24-12-2014
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2014776754
* Auteur :

Justice de paix de Beauraing-Dinant-Gedinne

 Remplacement administrateur provisoire

Par ordonnance du juge de paix du canton de Beauraing-Dinant-Gedinne, siège de Dinant, prononcée le 28-11-2014,

CONSTATANT que Madame GRENIER, Gisèle (N.N. 30.04.06-038.52), née à Bouvignes le 6 avril 1930, domiciliée à la maison de repos « Le Richmont », rue de l'Enclos 13, à 5537 Bioul (Anhée),

est toujours hors d'état de gérer ses biens.

METTONS FIN au mandat de Monsieur HUAUX, Christian, né à Namur le 3 octobre 1960, domicilié à 5500 DINANT, rue Cardinal Mercier 40, désigné en qualité d'administrateur provisoire des biens de GRENIER, Gisèle, suivant Notre ordonnance du 27 novembre 2012.

PROCEDONS dès lors à son remplacement, à savoir,

DESIGNONS en qualité d'administrateur provisoire, avec les pouvoirs prévus à l'article 488bis, c du Code civil :

Maître Damien EVRARD, avocat, dont les bureaux sont établis à HOUYET, rue de Fraune 5.

Pour extrait conforme : le greffier assumé, (signé) Eddy Besohé.